

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 14

Rubrik: La Société d'éducation à Bulle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *La Société d'éducation à Bulle. — L'enseignement de la langue française (suite et fin). — Bilan géographique et historique de l'année 1909 (suite). — Lettres ouvertes à M. Jean-Claude Lahure. — Mon dernier mot. — Conférence générale à Bulle. — L'Édition vaticane de chant grégorien (suite et fin). — Les premières leçons de calcul. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION A BULLE

Le riant chef-lieu de la verte Gruyère, la coquette et gracieuse cité de Bulle posée comme un joyau dans son écrin de verdure, a eu l'honneur, le 7 juillet dernier, d'accueillir dans ses murs la Société fribourgeoise d'éducation dont elle n'avait pas revu flotter le drapeau depuis tantôt 22 ans. Si le beau temps, cet auxiliaire indispensable de la réussite de toute fête, avait favorisé les Bullois, les assises pédagogiques de cette année auraient revêtu un éclat particulier, vu le décor grandiose dans lequel elles étaient placées. Mais, hélas ! c'est au début d'une journée maussade entre toutes que les trains amènent les peu nombreux, mais courageux congressistes dans la petite ville élégamment pavoisée,

malgré les continuelles et froides ondées. Une aimable surprise à notre descente de wagon : de gentes demoiselles aux gestes fleuris de grâces nous offrent à l'envi de fraîches roses des Alpes, dont chacun orne sa boutonnière. Après un échange d'affectueux bonjours, soulignés par de vigoureuses poignées de main, l'on se rend docilement aux invitations courtoises des commissaires chargés de la formation et de l'ordonnance du cortège. Celui-ci se met aussitôt en branle aux vibrantes envolées d'une marche bien rythmée, exécutée par la réputée fanfare de Bulle en tenue de gala. En tête, nous admirons un charmant groupe de fillettes en délicieuse toilette blanche et ceintes d'écharpes multicolores. Viennent ensuite le drapeau de la Société d'éducation fièrement arboré par un instituteur dont la belle prestance accuse le sentiment de sa dignité, un sémillant essaim d'institutrices, les membres du clergé, enfin la phalange courte, mais serrée, des instituteurs scandant le pas d'une allure martiale et délurée. Tandis que, pendant une accalmie, les participants défilent allègrement dans les larges rues de Bulle, où circule à profusion l'air vivifiant de la montagne, un nombreux public massé sur les trottoirs forme la haie le long du parcours et témoigne par son attitude sympathique de ses sentiments cordiaux à l'adresse des éducateurs fribourgeois. Quelle agréable perspective s'offre à nos regards ravis ! Les Bullois ont vraiment rivalisé de zèle et de bon goût dans la décoration de leur attrayante cité. Drapeaux aux couleurs chatoyantes, balcons ornés d'écussons armoriés, fenêtres encadrées de verdure et de fleurs, forment une parure digne du beau pays de Gruyère. Quel dommage que le soleil ne vienne caresser tant de jolies choses d'un reflet de sa lumière blonde et faire ressortir en même temps les charmes d'un paysage parsemé d'idylles ! Mais à quoi bon toujours geindre et se lamenter ? Ne faut-il pas prendre les choses du bon côté, et, comme le dit spirituellement un écrivain français, dissimuler la noirceur du drame sous l'ironie et la fantaisie du vaudeville ?

Les congressistes se rendent dans la superbe église paroissiale, où un office de *Requiem* pour le repos de l'âme des membres défunts, est célébré par M. le Dr Alex, révérend curé de Bulle. Les chants funèbres, exécutés par le chœur mixte du corps enseignant de la Gruyère, sous l'habile direction de M. Corboz, instituteur à Broc, sont de toute beauté et impressionnent vivement les assistants.

C'est sous une averse diluvienne que le cortège se dirige vers la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, où a lieu la discussion générale de la question mise à l'étude.

La séance de travail.

La séance est honorée de la présence de plusieurs notabilités, entre autres, M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique; M. Brunhes, recteur de l'Université; M. le Dr Bovet, directeur au Séminaire; M. le Dr Dévaud, professeur à l'Université; M. Dessibourg, directeur de l'Ecole normale; M. le Dr Favre, professeur à Hauterive; M. le Dr Alex, révérend curé de Bulle; M. Léon Genoud, directeur du Technicum, etc.

Après un magnifique chant d'ouverture donné avec âme par le chœur mixte des instituteurs de la Gruyère, M. Louis Morard, président du tribunal de la Gruyère, souhaite la bienvenue à l'assistance dans les termes suivants :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGÉ,
MESDEMOISELLES LES INSTITUTRICES,
MESSIEURS LES INSTITUTEURS,
MESSIEURS LES INVITÉS,

Ce n'est pas sans une grande hésitation et une réelle crainte d'insuffisance que j'ai accepté au dernier moment les fonctions de président d'honneur de votre respectable et très intéressante assemblée.

L'absence prolongée de notre cher et dévoué préfet de la Gruyère me vaut le grand honneur et le sensible plaisir de vous accueillir en son lieu et place, et de vous saluer dans la généreuse et coquette cité de Bulle.

Bienvenu au milieu de nous, vous l'êtes, Monsieur le Directeur de l'Instruction publique. La population de la ville de Bulle et du district tout entier vous voit avec satisfaction et fierté vous mêler à vos instituteurs, vos bras droitset vos puissants collaborateurs dans le grand œuvre de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Vous êtes le digne maître; ils sont et resteront vos élèves fidèles. (*Applaudissements.*)

Je salue avec bonheur votre commune présence, gage assuré de votre commune entente et de vos communs efforts pour le progrès et le triomphe de la grande cause de l'instruction populaire.

Messieurs les membres du Clergé! Cette assemblée ne serait pas complète si la présence de vos nombreux et distingués représentants n'était là pour affirmer au corps enseignant fribourgeois votre volonté et votre mission divine de donner avec eux à la jeunesse du pays le bienfait d'une forte éducation chrétienne et d'une instruction à la hauteur des exigences de la vie moderne. Soyez donc remerciés et hautement acclamés au milieu de nous. (*Applaudissements.*)

Et vous, Mesdemoiselles les Institutrices et Messieurs les Instituteurs, je vous félicite d'être accourus si nombreux dans la cité bulloise pour y discuter non seulement vos intérêts sociaux, mais pour vous y instruire encore mieux de vos graves obligations et de vos droits, pour vous tenir en contact les uns avec les autres et avec les amis du dehors, pour vous reconforter et vous encourager mutuellement dans votre sublime vocation d'éleveurs d'âmes chrétiennes.

Oui, vous avez besoin de vous revoir au moins une fois par année pour vivifier et renouer de cœur et d'âme les liens indestructibles de votre noble association.

Elle a été votre force ; elle sera toujours une excellente sauvegarde des intérêts moraux et matériels de la famille, de la commune, du canton et de la patrie suisse. (*Applaudissements.*)

Bulle vous acclame d'autant plus chaleureusement qu'il n'a plus eu l'occasion de le faire depuis très longtemps. Dans son corps enseignant, il apprécie la haute valeur de sa doctrine, de sa moralité et de son entier dévouement à la cause de nos écoles.

Messieurs les Invités qui êtes accourus des autres cantons, la Société fribourgeoise d'éducation vous offre la plus cordiale hospitalité. Nous vous remercions de l'honneur que nous procure votre sympathique présence, du bien que vous allez nous faire par l'apport de votre expérience, de vos connaissances approfondies des questions à l'ordre du jour.

Merci encore aux pères de famille qui se pressent autour de nous. Leur présence dans ce congrès d'instituteurs rappelle à tout esprit que la question de l'école et de sa discipline est bien la plus importante des questions qui agitent l'humanité tout entière.

L'avenir de la Société dépend d'elle. Résolvez-la chrétiennement, la société sera chrétienne, c'est-à-dire bonne dans ses principes et dans ses actes. Résolvez-la en libre penseur, elle sera au contraire vouée à la ruine. L'histoire des siècles passés nous l'enseigne ; le présent nous le démontre, en France plus spécialement. Partout la guerre est déclarée non pas à l'école mais pour la conquête de « l'influence par l'école ».

Instituteurs fribourgeois, vous faites dans cette guerre la veillée permanente des armes. Il appartient donc aux familles, aux communes et à l'Etat de vous donner les moyens de la soutenir efficacement. (*Appl.*)

Exprimons ensemble le vœu que l'école chrétienne, c'est-à-dire celle du respect de Dieu, du prochain et de nous-mêmes, triomphe définitivement partout, grâce à votre saine et forte discipline. Vive donc la Société fribourgeoise d'éducation et vivent ses continuels triomphes pour le bien de la patrie ! (*Applaudissements.*)

Je déclare ouverte la trente-huitième assemblée de votre association.

M. Currat, inspecteur scolaire de la Gruyère, prend la présidence et rappelle en termes élevés le souvenir des membres de la Société décédés depuis la dernière réunion : *M. Pythoud*, curé de Lentigny ; *M. Nicolet*, curé de Mézières ; *M. Fisch*, instituteur à Corpataux et *M. Morel*, instituteur à Grangettes. L'assemblée se lève en leur honneur.

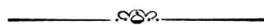
M. Débieux, secrétaire, donne connaissance des comptes du dernier exercice qui ne soulèvent aucune observation et sont approuvés.

On procède ensuite à la nomination des membres du Comité ; les titulaires actuels de chaque district sont confirmés pour une nouvelle période d'une année.

M. Jules Barbey, inspecteur scolaire de la Veveyse, sollicite pour ce dernier district l'honneur de recevoir, en 1911, la Société d'éducation. Cette proposition est adoptée.

M. Barbey, chef de service à l'Instruction publique, rapporte sur les mutualités scolaires. Dans un intéressant exposé, il donne un aperçu général sur la marche de cette œuvre éminemment utile au pays. Chiffres à l'appui, il fait ressortir les avantages et les bienfaits de la nouvelle institution qui commence à rayonner dans notre canton. 1,271 enfants, répartis en 112 sections, font, à l'heure actuelle, partie de la Mutualité. Les indemnités de maladie délivrées jusqu'à ce jour ascendent au montant de 3.567 fr. 90, versé à 248 mutualistes, soit, en moyenne, 14 fr. 40 par membre malade. La régularité dans le paiement des cotisations hebdomadaires est très satisfaisante. Ce résultat est dû en grande partie au dévouement des membres du corps enseignant auxquels *M. Barbey* rend un juste hommage. Les membres du clergé, les autorités communales et scolaires s'intéressent également à l'œuvre mutualiste et contribuent aussi en quelque sorte à sa prospérité. En terminant, *M. Barbey* propose le groupement des sections de mutualistes en une fédération dont le Comité comprendrait un délégué de chaque mutualité.

M. Currat, président, se fait l'interprète de l'assemblée en adressant à *M. Barbey*, de chaleureux remerciements pour son excellent rapport. (A suivre.)



L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANCAISE

(Suite et fin.)



Les idées développées dans un des chapitres de l'ouvrage touchent de très près à la question qui partage et passionne le corps enseignant fribourgeois : l'enseignement de la grammaire par le seul livre de lecture. Il ne sera pas dépourvu d'intérêt de connaître à ce sujet l'opinion de l'auteur que personne ne s'avisera de qualifier de rétrograde. Nous nous contenterons simplement de citer, mais nous citerons amplement.

« Des hommes très distingués, des maîtres très compétents ont soutenu que des remarques bien à propos, greffées sur des lectures, fournissaient le meilleur des enseignements de la langue et remplaçaient un enseignement régulier et méthodique du vocabulaire et de la grammaire. »

« On a tant souffert de l'abus des leçons théoriques, indigestes et inutiles, qu'il est facile de comprendre comment est